

01

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 INTRODUCTION



DOCUMENT À CONSERVER

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2021 - 2022 pour notre centre de formation à Nantes.
Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est absolument impératif de respecter les délais.

Pour mémoire :

- ☞ Date des tests d'entrée : **SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021**
- ☞ Date limite d'inscription : **MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021**

Tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte.

Merci de bien vouloir nous transmettre l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription (pages 2, 3, 4 et 5 + pièces justificatives listées en page 4) dans leur version numérisée (pdf) par mail à l'adresse suivante :

valerie@s-teamformations.fr

(Précisez dans l'objet du mail : Dossier d'inscription BPJEPS Judo « *votre nom et prénom* »)

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre inscription ou à votre préparation aux tests de sélection du samedi 25 septembre 2021.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

L'équipe de S-TEAM FORMATIONS

Claude HABERZETTEL, Coordonnateur pédagogique S-TEAM FORMATIONS Nantes (44)	Valérie CHESNEL, Responsable administrative S-TEAM FORMATIONS Nantes (44)	Hervé FILLON, Directeur des formations S-TEAM FORMATIONS Castelsarrasin (82)
06 60 98 57 94 claudio@s-teamformations.fr	07 57 47 40 44 valerie@s-teamformations.fr	06 71 99 62 03 herve@s-teamformations.fr

02

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 FICHE DE RENSEIGNEMENTS



DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 22 SEPTEMBRE 2021

BPJEPS JUDO JU-JITSU

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Lieu de naissance : Numéro de dép^t de naissance :

Nationalité : Grade judo :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Tél. fixe : N° Tél. portable :

Adresse e-mail :

Numéro de Sécurité Sociale :

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis

- Brevet CAP BEP Baccalauréat BTS DUT
 Licence Maîtrise Master Doctorat Autres :

DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité

- BAFA BAFD CQP BEES 1^{er} degré BPJEPS Diplômes fédéraux
 Autres :

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : début 2021, je suis

- Lycéen Etudiant Formation suivie :
 Salarié Employeur :
 Demandeur d'emploi Numéro identifiant :
 Sans emploi Autre :

FINANCEMENT DE LA FORMATION : prise en charge envisagée pour votre formation

- PÔLE EMPLOI CPF OPCO PRÊT FINANCEMENT PERSONNEL
 CONTRAT D'APPRENTISSAGE AUTRE :

PRATIQUE PERSONNELLE EN JUDO :

Nombre d'années de pratique :

Nom, ville et département du club :

Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaire en judo :

Principaux résultats obtenus :

Lieu de stage envisagé :

Nom et prénom du tuteur éventuel :

(Rappel : le tuteur doit être diplômé du BEES 1^{er} degré ou du BPJEPS JUDO depuis au moins 2 ans et être titulaire de sa carte professionnelle à jour)

Photo
d'identité
à coller

03

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 ACTE D'ENGAGEMENT



DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 22 SEPTEMBRE 2021

Les tests de sélection se dérouleront :

le samedi 25 septembre 2021

au 20 rue de l'Ouche Buron,
44300 Nantes

Tous les candidats devront se présenter sur place

dès 8h précises munis de leur pièce
d'identité.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Matin : épreuve écrite et démonstrations techniques judo

Après-midi : randoris judo et entretien.

Vers 17h30 : délibération du jury et communication des résultats aux candidats.

Attention : si vous êtes admis(e) à entrer en formation, vous serez convoqué(e) dès le jeudi 30 septembre pour le début de la formation.

ACTE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur que :

- j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables,

et je sollicite mon inscription aux épreuves de sélection du samedi 25 septembre 2021 pour la formation BPJEPS JUDO 2021 - 2022 organisée par S-TEAM FORMATIONS à Nantes.

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e), autorise S-TEAM FORMATIONS à utiliser toutes les images prises à titre individuel et collectif au cours des différentes activités proposées (tests d'entrée, stages de judo, séquences de formation...) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, sites internet...). Cette autorisation (ou éventuellement ce refus d'autorisation) sera valable durant tout le cycle de formation 2021-2022.*

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

* rayer en cas de refus d'autorisation

04

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 LISTE DES PIÈCES À FOURNIR



DOCUMENT À RETOURNER (COCHER LES CASES VOUS CONCERNANT) ACCOMPAGNÉ DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES DEMANDÉES

- Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité (*Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*).
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du JUDO datant de moins d'un an (utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier en page 4).
 - Votre CV.**
 - Une lettre de présentation :** celle-ci détaillera notamment votre parcours (scolaire, sportif, professionnel, éventuellement pédagogique dans le champ de l'animation ou du sport...), et précisera votre expérience personnelle dans le secteur du JUDO ; dans ce dossier de 5 pages maximum, il vous faudra également expliquer pourquoi vous souhaitez obtenir le BPJEPS JUDO, et indiquer quel est votre projet professionnel à l'issue de la formation.
 - Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP, BPJEPS, autres...).
 - Les copies de votre passeport sportif (grades judo, licences club) et de vos diplômes judo.
 - La page 2 et la page 3 de ce dossier entièrement renseignées.**
 - Une copie de votre attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*).
 - Une copie de votre attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité (*document papier à demander à votre caisse d'assurance maladie*). **La carte vitale n'est pas recevable.**
 - A apporter sur place le jour du test :**
 - 1 enveloppe au format 11x22 cm non affranchie
 - 1 enveloppe A4 à dos cartonné
 - 5 timbres au tarif lettre prioritaire
 - 1 chèque de 50 € libellé à l'ordre de S-TEAM FORMATIONS et correspondant aux frais d'organisation des épreuves de sélection ; ce chèque restera acquis au centre de formation.
 - Un ou plusieurs chèques d'un montant total de 3990€ (ou 10 chèques de 399€) libellé(s) à l'ordre de S-TEAM FORMATIONS (merci de préciser les dates d'encaissement au verso de chaque chèque ainsi que votre nom). Pour les personnes qui ont formulé une demande de financement, il n'est pas nécessaire de fournir de paiement.
 - il convient également de fournir un chèque du montant total de la formation, qui servira de caution ; ce chèque ne sera pas encaissé et sera restitué au moment où la formation sera réglée par l'organisme financeur. **Aucun chèque ne sera encaissé avant la journée de sélection**, et en cas d'échec, les chèques vous seront rendus le jour même ou renvoyés par courrier si vous êtes déjà partis.
-
- Si vous êtes français(e), une photocopie recto/verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.
 - Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre passeport **en cours de validité**.
 - Pour les candidat(e)s lycéen(ne)s : une photocopie de votre certificat de scolarité 2021 - 2022.
 - Pour les candidat(e)s étudiant(e)s : une photocopie de votre carte d'étudiant(e) 2021 - 2022.
 - Pour les candidat(e)s demandeurs d'emploi : une copie de votre inscription à Pôle Emploi avec votre N° IDE.
 - Pour les candidat(e)s salarié(e)s : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.
 - Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.
-
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
 - Enfin, si vous savez d'ores et déjà où vous effectuerez votre stage, l'attestation du Président du club de judo de la future structure d'alternance (cet élément est très valorisé lors de l'entretien).**

05

Document mis à jour le
03/05/2021

**DOSSIER D'INSCRIPTION
NANTES 2021 - 2022
CERTIFICAT MÉDICAL**



DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 22 SEPTEMBRE 2021

BPJEPS JUDO JU-JITSU

**CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DU JUDO**

Je soussigné(e), Docteur _____

Demeurant _____

CERTIFIE AVOIR EXAMINÉ

M _____ né(e) le [][][]

Demeurant _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale
à la PRATIQUE et à L'ENSEIGNEMENT du JUDO JU-JITSU

Observations éventuelles : _____

Fait à _____, le _____

Signature et cachet du médecin

06

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2020 - 2021 LES TESTS DE SÉLECTION



DOCUMENT À CONSERVER

Afin de proposer une formation de qualité, nous avons volontairement fait le choix de limiter le nombre de nos stagiaires : **nous retiendrons donc un effectif de 8 à 20 stagiaires maximum.**

En mettant en place nos tests de sélection, notre objectif recherché est triple :

- ne retenir que les candidats qui sont réellement motivés par le judo et qui possèdent les capacités nécessaires à l'exercice du métier de professeur de judo,
- apprécier les connaissances générales, à la fois théoriques et pratiques, des candidats sur notre discipline afin d'éviter autant que possible « les erreurs de casting »,
- valoriser les candidats qui présentent un projet personnel et professionnel mûrement réfléchi, notamment au travers de l'entretien.

C'est pourquoi **notre organisme de formation propose 4 épreuves de sélection.**

① L'épreuve écrite :

Cette première épreuve, qui sera réalisée en tout début de matinée, est indispensable pour appréhender le niveau d'écrit des candidats : qualité de l'écriture, niveau en orthographe, capacité à justifier un raisonnement. Nous voulons à la fois vérifier le niveau de connaissances des candidats sur des questions précises en référence à notre secteur d'activité (le candidat sait ou ne sait pas ⇒ 15 questions fermées, chacune sur 1 point), et nous voulons déterminer leur niveau d'expression écrite sur un sujet en relation avec leur futur métier (le candidat a un avis sur le sujet ⇒ 1 question ouverte, sur 5 points). Afin de ne pas être trop discriminante, nous avons choisi d'affecter le coefficient 1 à cette épreuve.

② La démonstration technique :

Cette deuxième épreuve, qui se déroulera également le matin, sera notée sur 20 et se décomposera en 4 parties, chacune évaluée sur 5 points :

- démonstration des 3 premières séries du nage no kata dans les 2 rôles (tori et uke),
- formes de corps sur 3 séries de 10 uchi-komi et 3 séries de 5 nage-komi dans les 2 rôles (mouvements au choix du candidat)
- démonstration technique personnelle de 5mn de tachi-waza (judo debout)
- démonstration technique personnelle de 5 mn de ne-waza (judo au sol).

Ces 4 parties seront présentées dans l'ordre choisi par le candidat et à la suite, l'ensemble ne devant pas excéder 30 mn. La note de démonstration technique sera affectée du coefficient 2.

③ Les randoris :

En tout début d'après-midi, nous organiserons un entraînement de judo que tous les candidats au BPJEPS JUDO devront suivre, et sur lequel ils seront notamment évalués sur les randoris (combats d'entraînement). Chaque candidat sera évalué sur 5 combats au sol et 5 combats debout, d'une durée de 4mn chacun. Les randoris seront enchaînés, avec seulement une trentaine de secondes de repos entre chaque combat pour changer de partenaire. Cette deuxième et dernière épreuve sur le tapis sera également affectée d'un coefficient 2.

07

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 LES TESTS DE SÉLECTION



DOCUMENT À CONSERVER

@L'entretien :

L'entretien, d'une durée maximum de 20 mn, se décompose en 2 temps :

- une présentation personnelle du candidat, d'une durée de 5 mn maximum,
- et un questionnement par les 2 personnes du jury, d'une durée de 15 mn maximum.

Cet entretien s'appuie sur un document écrit de 5 pages dactylographiées maximum, rédigé au préalable par le candidat et présentant :

- son parcours sur les plans personnel, professionnel et sportif,
- son projet professionnel à court, moyen et long terme,
- l'état de sa réflexion sur son parcours de formation, en précisant notamment les pistes de financement et la structure d'accueil potentielle.

C'est essentiellement à partir de son dossier que le jury propose au candidat d'aborder différentes thématiques lui permettant d'élaborer un profil du futur stagiaire, d'apprécier ses aptitudes ainsi que son projet professionnel. L'entretien est noté sur 20, mais étant donné que c'est selon nous **l'épreuve la plus importante**, elle est affectée d'un coefficient 3.

En résumé, il y a donc 4 épreuves de sélection, chacune affectée d'un coefficient :

Coefficient	Epreuve	Nature	Durée
1	Ecrit	Questions fermées et ouvertes	1 heure
2	Judo	Démonstration technique	30 mn
2	Judo	Randoris	45 mn
3	Oral	Entretien	20 mn

A l'issue des tests de sélection du samedi 25 septembre 2021 à Nantes, nous donnerons le soir même les résultats à tous les candidats. Les candidats admis en formation devront alors nous confirmer rapidement le choix de leur structure d'alternance en complétant la convention de stage vierge qui leur sera remise le soir même ; excepté pour les candidats qui signeront un contrat d'apprentissage, les autres stagiaires devront dès lors régler l'intégralité de la formation (possibilité de régler en plusieurs fois, jusqu'à 10 chèques).

08

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 TARIFS DE LA FORMATION



DOCUMENT À CONSERVER

LES DIFFÉRENTES FORMULES DE FORMATION

Le BPJEPS JUDO **formule complète** se déroule sur 10 mois de formation :

- cours de formation générale tous les **jeudis** de 9h à 12h et de 13h à 16h (dont 5 jeudis « à distance en visio » sur une partie de la formation générale (UC1 et UC2),
- cours de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h30 tous les **vendredis** (UC2 + UC4)
- 2 périodes de **stage** à La Couronne (centre de certification judo de S-Team Formations) pour les passages de certification (UC3),

L'ensemble de la formation représente donc 600h de formation sur l'année.

Pour les titulaires du CQP APAM (Assistant Professeur Arts Martiaux) ou du CQP MAM (Moniteur Arts Martiaux), la formation est réduite avec l'obtention par équivalence des UC1 et UC3. Les stagiaires titulaires du CQP APAM ou MAM pourront bénéficier d'une **formule allégée**.

09

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 LES FINANCEMENTS



DOCUMENT À CONSERVER

① L'APPRENTISSAGE

Notre Organisme de Formation est également CFA, c'est-à-dire Centre de Formation d'Apprentis. ***Cette solution est actuellement la plus avantageuse pour les jeunes candidats âgés de 16 à 25 ans*** ; en effet, d'une part, le stagiaire devient apprenti et il est donc salarié et rémunéré pendant toute la durée de sa formation ; d'autre part, sa formation sera intégralement prise en charge par l'OPCO de son employeur. Les aides de l'Etat pour un contrat d'apprentissage signé entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2021 sont de 5000 € pour un apprenti mineur et de 8000 € pour un apprenti majeur ; **avec cette aide très conséquente, le coût de l'apprentissage pour le club de judo partenaire est nul.**

Exemple 1 : pour un candidat de moins de 18 ans, le club de judo versera un salaire mensuel de 416 € par mois à son apprenti pendant environ 9 mois (du 25 octobre 2021 au 15 juillet 2022), ce qui représente un coût global de 3744 €, somme bien inférieure à l'aide de 5000 € versée par l'Etat.
Exemple 2 : pour un candidat âgé de 18 à 20 ans, le club de judo versera un salaire mensuel de 662 € par mois à son apprenti pendant environ 9 mois (du 25 octobre 2021 au 15 juillet 2022), ce qui représente un coût global de 5958 €, somme largement inférieure à l'aide de 8000 € versée par l'Etat.

Exemple 3 : pour un candidat âgé de 21 à 25 ans, le club de judo versera un salaire mensuel de 816 € par mois à son apprenti pendant environ 9 mois (du 25 octobre 2021 au 15 juillet 2022), ce qui représente un coût global de 7344 €, somme là encore inférieure à l'aide de 8000 € versée par l'Etat.

② LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Si vous n'êtes pas éligible au contrat d'apprentissage (candidat trop âgé par exemple), il convient de rechercher toutes les solutions possibles de financement car le coût de la formation reste très important. Dans ce cas, tout dépend évidemment de votre situation personnelle :

- les candidats salariés ayant déjà travaillé peuvent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF),
- les demandeurs d'emploi peuvent - sous certaines conditions - être financés par Pôle Emploi (devis AIF),
- les candidats en situation de reconversion professionnelle peuvent aussi obtenir des financements auprès des OPCO (FONGECIF, AFDAS...).

Dans tous les cas de figure, il convient de s'y prendre longtemps à l'avance car les démarches effectuées auprès des divers organismes d'aide ou de financement imposent très souvent de constituer des dossiers et les demandes sont examinées en commission, ce qui prend du temps.

③ LE FINANCEMENT PERSONNEL

Enfin, si vous ne pouvez mobiliser aucun organisme pour vous aider à financer votre BPJEPS JUDO, la seule solution restera le financement personnel ; dans ce cas, vous pourrez régler votre formation en plusieurs fois (le paiement peut être fractionné jusqu'à 10 échéances mensuelles maximum).

Pour toute question sur le financement, vous pouvez prendre contact avec Hervé :

☎ 06 71 99 62 03

✉ herve@s-teamformations.fr

10

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 PROGRAMME DE LA FORMATION



DOCUMENT À CONSERVER

INTITULÉ DE LA FORMATION	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité Educateur Sportif Mention JUDO JU-JITSU. Le BPJEPS JUDO est un diplôme d'État de niveau IV.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	<p>Cette formation prépare au métier d'éducateur sportif dans le champ du JUDO. Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » s'obtient par la capitalisation des 4 Unités Capitalisables (UC) qui le constituent :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 Unités Capitalisables dites transversales (UC1 & 2), quelle que soit la spécialité et la mention<ul style="list-style-type: none">☞ UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.☞ UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.- 2 Unités Capitalisables (UC3 & 4) propres à la mention JUDO JU-JITSU<ul style="list-style-type: none">☞ UC3 : concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention JUDO JU-JITSU jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.☞ UC4 : mobiliser les techniques de la mention JUDO JU-JITSU pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION	L'éducateur sportif en JUDO JU-JITSU exerce son activité de manière autonome, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de sa structure ou la politique fédérale. Il est autonome dans la conception de son projet pédagogique dans le domaine des activités du judo, ju-jitsu. Il conduit des actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement des activités du judo ju-jitsu et d'entraînement jusqu'à un premier niveau de compétition fédérale. Il organise la sécurité du lieu de pratique, et assure la sécurité des pratiquants dont il a la charge. Il participe également au fonctionnement de sa structure.
DURÉE	La formation se déroule sur 10 mois environ, précisément du 30 septembre 2021 au 15 juillet 2022 . Elle représente un volume horaire de 975 heures , réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none">☞ 600 heures de formation théorique et pratique au centre de formation à Nantes,☞ 375 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.
CONTENU ET DÉROULEMENT	<p>Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- les séquences de formation générale (UC1 et UC2) se déroulent en présentiel pendant l'année tous les jeudis (5 jeudis en visio) ; elles permettent de donner à chaque stagiaire les connaissances et les compétences pour être capable d'encadrer tout type de public dans tout type de structure.- toutes les séquences judo (travail technique debout, au sol, katas, ju-jitsu, taïso, pédagogie judo adaptée aux différents publics...) sont réparties tout au long de la formation tous les vendredis (UC3 et UC4) et durant 2 périodes de stage, organisées à La Couronne (centre de certification judo de S-Team Formations) pour les passages de certification (UC3). <p>Parallèlement aux séquences de formation au centre, les stagiaires doivent réaliser leurs heures de stage chaque semaine dans leur club de judo support ; cette mise en situation professionnelle dans leur structure d'alternance est placée sous la responsabilité d'un tuteur qualifié. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise principalement en soirée à partir de 17h ou en journée le mercredi et le samedi.</p>
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none">☞ Mercredi 22 septembre 2021 : date limite d'inscription au BPJEPS JUDO.☞ Samedi 25 septembre 2021 : TESTS DE SÉLECTION et positionnement.☞ Jeudi 30 septembre 2021 : entrée en formation.☞ Vendredi 15 juillet 2021 : bilan et fin de la formation.
PUBLICS IDENTIFIÉS	Sous réserve d'avoir le niveau sportif requis (validation des tests de sélection), la formation du BPJEPS JUDO JU-JITSU s'adresse à tout type de publics : <ul style="list-style-type: none">- jeunes ou adultes en formation initiale,- personnes plus âgées en situation de reconversion professionnelle.

11

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 PROGRAMME DE LA FORMATION



DOCUMENT À CONSERVER

PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none">- être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).- fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo ju-jitsu datant de moins d'un an.- être titulaire du grade de Ceinture Noire 1^{er} Dan de judo ju-jitsu délivré par la FFJDA.
TESTS DE SÉLECTION	Les tests d'entrée se déroulent sur une seule journée et comprennent 4 épreuves de sélection : <ul style="list-style-type: none">- une épreuve écrite (1h),- une démonstration technique en judo (30 mn),- une épreuve de randoris (45 mn),- et une épreuve orale de type entretien (15 à 20 mn).
MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES	Le centre de formation met à disposition de ses stagiaires : <ul style="list-style-type: none">☞ une salle de classe pour les enseignements théoriques : salle de formation de équipée d'un vidéo-projecteur et d'un tableau blanc,☞ un dojo pour les enseignements pratiques en judo,☞ un micro-onde, un frigo, une cafetière électrique et une bouilloire pour le repas du midi,☞ et un site internet dédié avec accès réservé aux stagiaires pour les supports de formation.
MOYENS D'ENCADREMENT	Le suivi des stagiaires est assuré : <ul style="list-style-type: none">- au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique et le responsable administratif présents pendant les temps de formation.- au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire et par des visites régulières des formateurs sur le lieu de stage (2 par an, programmées en novembre et en février).
QUALIFICATION DES FORMATEURS	L'équipe pédagogique est organisée de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none">① un coordonnateur pédagogique assure une partie du suivi et de la gestion des séquences de formation générale (anatomie, physiologie, nutrition, réglementation, projet d'animation...) et une partie de la formation spécifique judo (travail technique debout, au sol, katas, ju-jitsu, arbitrage, pédagogie judo adaptée aux différents publics...) : Claude HABERZETTEL, professeur de judo, ancien membre de l'équipe de France de judo, coordonne les interventions pédagogiques en relation avec l'ensemble des formateurs du BPJEPS. Il est donc secondé par une équipe de formateurs, tous anciens athlètes de haut niveau.② une responsable administrative fait le lien avec l'ensemble des acteurs de la formation (stagiaires, formateurs, tuteurs, présidents de clubs) : Valérie CHESNEL, ancienne enseignante, assure notamment le suivi de l'assiduité, à la fois au centre de formation, mais aussi dans les structures d'alternance (clubs de judo partenaires).
MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION	Un double suivi est assuré pendant les 10 mois de la formation : <ul style="list-style-type: none">- un suivi administratif : feuilles d'émargement pour les séquences de formation au centre, fiches mensuelles de relevés d'heures effectuées en structure de stage.- un suivi pédagogique régulier : 2 visites des stagiaires sont organisées sur chaque structure d'alternance en début et en milieu de formation (novembre et février). Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs de nos clubs de judo partenaires.

12

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 CALENDRIER DE LA FORMATION



DOCUMENT À CONSERVER

APPRENTI OU STAGIAIRE EN SITUATION DE HANDICAP	<p>Si vous souffrez d'un handicap et avez besoin d'accompagnement ou d'aménagement spécifiques, nous vous demandons de prendre contact avec le référent handicap de S-Team Formations.</p> <p>Le référent handicap au sein de S-Team Formations est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires.</p> <p>Il coordonne les acteurs et intervenants de l'apprenti ou du stagiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi.</p> <p>Le référent handicap est au service des différents acteurs de S-Team Formations : il travaille en étroite collaboration entre l'apprenti ou le stagiaire, sa famille, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise.</p> <p>Le référent handicap est joignable par mail à l'adresse : valerie@s-teamformations.fr ou par téléphone au 07 57 47 40 44.</p>
MOYENS D'APPRECIATION DES RÉSULTATS	<p>Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention JUDO JU-JITSU s'obtient par la capitalisation des 4 unités qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante (voir le ruban pédagogique ci-après pour le détail) :</p> <ul style="list-style-type: none">- UC1 et UC2 : certification en avril 2022 et rattrapage en juin 2022.- UC3 (sur le lieu de stage) : certification en février 2022 et rattrapage en avril 2022.- UC4 (au centre de La Couronne) : certification épreuves pratiques et pédagogiques en mai 2022 et rattrapage en juillet 2022. <p>Lorsque l'ensemble des UC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'Etat du BPJEPS JUDO JU-JITSU et devient officiellement professeur de judo ; il peut donc faire la demande de sa carte professionnelle dans la foulée et commencer à travailler...</p>

13

Document mis à jour le
03/05/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION NANTES 2021 - 2022 CALENDRIER DE LA FORMATION



DOCUMENT À CONSERVER

LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR SUR LE BPJEPS JUDO JU-JITSU DE NANTES

Conditions d'accès :

- être Ceinture Noire 1^{er} dan
- être titulaire du PSC1 (premiers secours)
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo ju-jitsu datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation

Calendrier :

- 22 septembre 2021 : date limite d'inscription au BPJEPS JUDO JU-JITSU
- 25 septembre 2021 : tests de sélection et positionnement
- 27 septembre 2021 : entrée en formation

Séquences de formation :

- tous les vendredis
- 2 périodes de stage de judo en février et en juillet.
- tous les jeudis (dont 5 en visio)

Coût de la formation :

- 3990 € pour la formation complète
- 2990 € pour les titulaires du CQP APAM / MAM
- Restauration possible sur place

Possibilités de financement :

- Contrat d'apprentissage
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement Pôle Emploi (AIF)
- OPCO (AFDAS)
- Financement personnel

Vos interlocuteurs sur Nantes :

☞ Demandes de devis, visites,
dossier d'inscription, apprentissage :

Valérie CHESNEL (responsable administratif)
07 57 47 40 44 / valerie@s-teamformations.fr

☞ Tests de sélection :

Claude HABERZETTEL (coordonnateur pédagogique)
06 60 98 57 94 / claude@s-teamformations.fr